



CONFORMITÉ DES DEVIS ET FACTURES

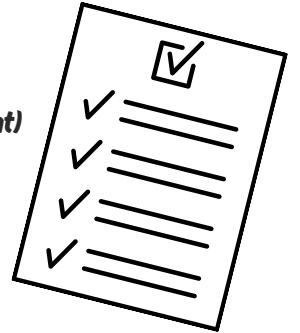
Les 29 et 30 octobre 2026



CHALON-SUR-SAÔNE

Objectifs : Formaliser les documents établissant les engagements respectifs

- **LE DEVIS** : Mentions spécifiques obligatoires sur un certificat ; les documents annexes au devis...
- **LA RÉCEPTION DES TRAVAUX** : Garanties de la prestation (décennale, biennale, garantie du parfait achèvement)
- **LA FACTURATION** : Mentions obligatoires de la facture d'une entreprise artisanale du bâtiment



**Contactez le service formation
Delphine GAUDILLÈRE**

03.85.90.97.77

d.gaudillere@capeb71.fr

Le service formation est à votre disposition pour tout renseignement concernant les modalités d'inscription et les possibilités de prise en charge.

Retrouvez toutes les formations de la CAPEB 71 sur Batiment-formations.fr